VAULX EN VELIN
LE JOURNAL
3 JUIN 2020
N°220

Un Conseil municipal à distance : pour la première fois, il s'est tenu en visio-conférence

En raison des contraintes sanitaires, c'est par écrans interposés que les élus se sont réunis mercredi 20 mai. Ce Conseil a été l'occasion de débattre de la gestion de la crise sanitaire, mais aussi des orientations budgétaires et de l'allocation de subventions aux associations et aux clubs sportifs.

lire p.6-7

Élections municipales et métropolitaines

Le second tour se tiendra dimanche 28 juin

Le second tour des élections municipales, qui devait initialement se tenir le 22 mars, se déroulera finalement le dernier week-end de juin. Cette date a été arrêtée fin mai par le gouvernement. Ce nouveau double scrutin fera l'objet de mesures de sécurité particulières afin que les électeurs puissent se rendre aux urnes sans risque : masques, gants, visières, distances minimales à respecter matérialisées au sol, nettoyage régulier des isoloirs... lire p.3

Collègiens et lycéens de retour en classe

Une rentrée progressive dans le secondaire lire p.4

Les centres sociaux et l'EPI ont rouvert

Les activités ont repris à Peyri, à Lévy et au Grand Vire, ainsi qu'à l'EPI. La MJC, elle, reste fermée jusqu'au 11 juillet lire p.5

Un prince royal à Vaulx-en-Velin

En 1843, la visite du fils du roi Louis-Philippe lire p.8-9

La biodiversité, une richesse préservée

À la découverte de la faune et de la flore du Grand Parc lire p.16

1

2

3

4

5

© Marianne Pellastro

25 MAI

L'adieu au Mont-Gerbier

Après la démolition des bâtiments du chemin Mont-Cindre, à la fin du mois d'octobre 2019, place à celle des immeubles mitoyens du chemin Mont-Gerbier. Depuis lundi 18 mai, le grignotage par pelleteuse de l'ensemble, un des premiers de la ZUP, construit dès le début des années 1970, a commencé.
Ces 195 habitations démolies faisaient partie du patrimoine du bailleur Est Métropole habitat. Après l'enlèvement des gravats et des barrières, le terrain sera restitué fin juin ou début juillet.

1

2 JUIN

Le retour des masques !

Le mois dernier, la Ville et la Métropole ont fourni aux Vaudais environ 27 000 masques, livrés au domicile des personnes âgées de plus de 70 ans et des publics les plus fragiles ou remis en mains propres dans huit points de distribution. Une nouvelle diffusion est prévue en juin : cette fois, les seniors et les Vaudais ne pouvant se déplacer recevront leurs masques par courrier. Pour tous les autres, deux journées de distribution ont lieu mercredi 3 et jeudi 4 juin, pour leur fournir ces protections (pour adultes et enfants dès 6 ans).

2

28 MAI

Quand l'espace livre ses secrets

Parallèlement aux exercices à réaliser chez soi, la Space academy @ home a poursuivi son cycle de conférences interactives, prodiguées par des astrophysiciens attachés à vulgariser leurs découvertes. Aurores polaires, techniques de pointe pour dénicher les exo-planètes et les étoiles massives, réflexions autour de la naissance de l'Univers...
Tout aussi vertigineuse que la science-fiction, la réalité de notre cosmos a émerveillé petits et grands derrière leurs écrans !

3

26 MAI

La Mission locale rouvre ses portes

Jeudi 14 mai, la Mission locale de Vaulx-en-Velin a rouvert ses portes au public. *"Beaucoup de jeunes sont pénalisés par la fracture numérique et ont besoin d'un contact sur place avec leur conseiller"*, explique sa directrice, Anne Dufaud. Sans surprise, quelques règles sont à observer : privilégier le téléphone, contacter la Mission locale avant de s'y rendre, porter un masque en cas de rendez-vous... et apporter son propre stylo.

4

27 MAI

La flamme de la Résistance brûle toujours

C'est encore avec une vidéo que la Journée nationale de la Résistance a été commémorée. *"Notre ville est mue par le devoir d'unir ses citoyens dans la seule communauté de destin capable de nous rassembler tous : la République. La Résistance est une source d'inspiration remarquable"*, a salué Hélène Geoffroy au côté de Maurice Thibaudier, de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr). Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts, en présence de la députée Anissa Khedher.

5

Retour aux urnes dimanche 28 juin

C'EST LA FIN d'un long suspense : après deux mois d'incertitude, le premier ministre Édouard Philippe a annoncé, vendredi 22 mai, que le second tour des élections municipales se déroulerait dimanche 28 juin. Initialement prévu pour dimanche 22 mars, une semaine après le premier tour, il avait dû être reporté en raison de la mise en place du confinement. Plusieurs scénarios avaient alors été envisagés, dont la tenue d'élections à la rentrée de septembre, voire en début d'année prochaine. Mais le premier vote aurait alors dû être annulé, en raison du trop grand laps de temps entre les deux tours. Dans son allocution, le chef du gouvernement, tout en reconnaissant que sa décision ne faisait pas l'unanimité chez les responsables de partis politiques qu'il a consultés, l'a justifiée par la nécessité pour la démocratie locale de reprendre ses droits et par les incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la situation sanitaire.

Le second tour des élections municipales et métropolitaines, reporté en raison de la crise sanitaire, se déroulera finalement le dernier dimanche de ce mois.

Un scrutin sous haute sécurité

Dans notre commune, cinq listes ont dépassé les 10 % des suffrages exprimés au premier tour et sont donc en mesure de se maintenir : celles de la maire sortante Hélène Geoffroy (Ensemble pour réussir Vaulx-en-Velin, 40,38 %), Nordine Gasmi (Union des Vaudais indépendants, 14,24 %), Ange Vidal (Demain Vaulx-en-Velin citoyenne et solidaire, 12,11 %), Richard Marion (Pour une ville écologique, solidaire et apaisée, 10,48 %) et Stéphane Bertin (Agir pour Vaulx-en-Velin, 10,31 %). Une sixième liste, celle de Sacha Forca (Tisser un avenir pour Vaulx-en-Velin, 7,21 %), peut quant à elle fusionner avec une autre puisqu'elle a recueilli plus de 5 % des voix.

Comme le 15 mars, les électeurs du Grand Lyon voteront deux fois : la première pour leurs conseilleurs municipaux, la seconde pour leurs conseillers métropolitains. Dans la circonscription Rhône-Amont (qui réunit Vaulx, Jonage, Meyzieu et Décines), peuvent se maintenir les listes de Christophe Quiniou (LR, 22,74 %), Hélène Geoffroy (PS, 17,65 %), Isabelle Perriet-Roux (LREM, 15,92 %), Claire Brossaud (EELV, 14,90 %) et Andréa Kotarac (RN, 11,38 %). Celles de Nordine Gasmi (UVI, 5,71 %) et Nacer Denfir (Divers gauche, 5,01 %) peuvent fusionner.

Les candidats avaient jusqu'au mardi 2 juin à 18 heures pour déposer leur liste en préfecture.

On s'en doute, ce double scrutin devra respecter des règles de sécurité draconiennes. Les assesseurs, secrétaires et présidents de bureau devront être équipés de masques et de gants, du gel hydroalcoolique sera fourni aux électeurs, les distances de sécurité minimales seront matérialisées au sol et les isoloirs seront régulièrement désinfectés avec des produits virucides.

Romain Vallet

Une étude pour comprendre les bouleversements du quotidien confiné

QUELS SONT LES EFFETS du confinement sur nos rapports sociaux avec nos proches, nos voisins, notre famille ? Bonne question ! Étudiante en troisième année du cursus ingénieur en Aménagement et politiques urbaines à l'ENTPE, Lucie Lamballais conduit justement un mémoire à ce sujet. Son nom : "La ville confinée : bouleversements de rapports sociaux à travers la limitation de l'utilisation de l'espace public dans les quartiers populaires". *"Initialement, j'avais commencé un travail sur la place des femmes dans l'espace public,* explique la jeune chercheuse, qui suit en parallèle le master Programmation, conception et conduite de projets urbains à l'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL). *Les deux sujets partagent un lien avec l'organisation d'un territoire comme Vaulx-en-Velin, ainsi que les oppositions d'espace public et d'espace privé."*

Depuis fin avril, elle conduit des entretiens par téléphone avec des habitants de quartiers dits populaires, dont une grande majorité issus de la Grappinière. Elle leur pose *"des questions générales, très ouvertes"* : environnement familial, voisinage, vie professionnelle, etc.

La guerre chez soi n'aura pas lieu

Son travail loin d'être terminé, il relève déjà une surprise : le grand chambardement annoncé des rapports de solidarité ne semble avoir pas eu lieu. *"Les relations entre voisins, amis ou familles dans un même appartement ont bel et bien été bouleversées. Mais leurs attaches sont si fortes qu'ils n'ont pas d'inquiétude pour l'avenir : le lien social n'a pas été rompu",* analyse-t-elle. Elle ajoute que les associations de quartier, qui ont dû réinventer des formes de proximité pendant ces deux mois, ont sans doute une part de responsabilité dans cette résilience. Une fois restitué, le mémoire de Lucie Lamballais fera partie des premières études réalisées à ce sujet sur un territoire tel que celui de Vaulx-en-Velin. Elle a d'ailleurs été contactée par d'autres chercheurs intéressés par ses résultats. T.C

Pratique : Pour participer à l'enquête de Lucie Lamballais, contactez-la au 07 80 04 69 93.

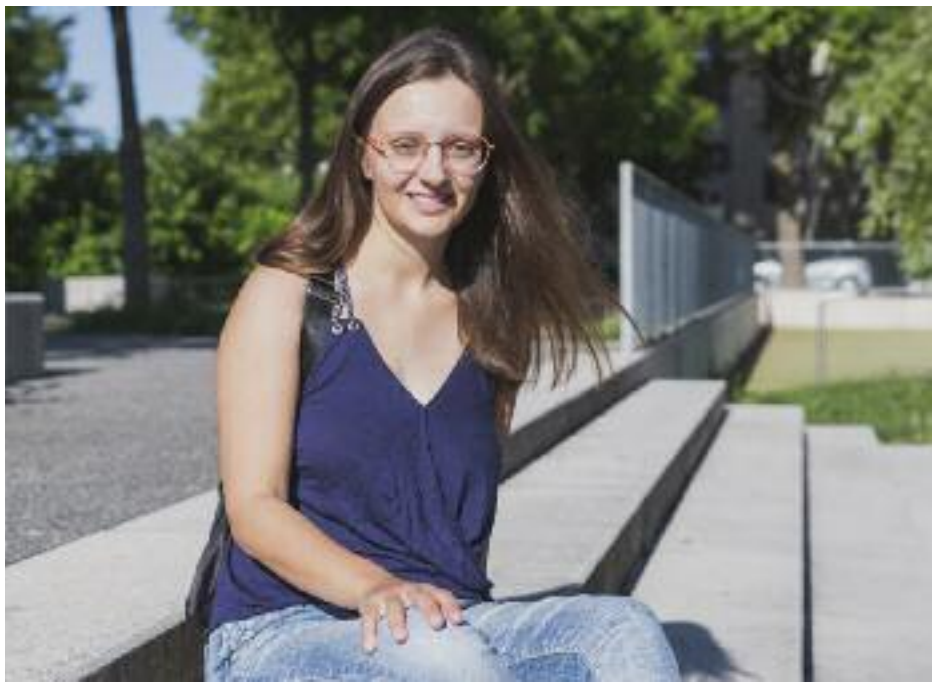

© Marianne Pollasto

Une rentrée tout sauf **secondaire**

APRÈS LA RENTRÉE des enfants du primaire jeudi 14 mai, place à celle de leurs grands frères et grandes sœurs. Lundi 18 mai, les premiers élèves de 6e et 5e ont repris les cours dans les collèges vaudais, suivis, mardi 2 juin, par leurs aînés de 4e et 3e.

De l'avis unanime des directeurs des quatre établissements, les ados et pré-ados (jamais plus de quinze par salle) se sont montrés très responsables et très conscients des règles sanitaires à observer (port du masque, distanciation sociale, lavage régulier des mains, etc.).

À Pierre-Valdo, avant de revenir en classe, *"tous les élèves et leurs parents ont été reçus en entretien avec les profs principaux pour faire un point sur leur situation personnelle suite au confinement"*, indique la principale, Agnès Rosique.

Les collèges ont généralement opté pour des cours en matinée uniquement (avec parfois des accueils l'après-midi pour ceux qui le souhaitent), à l'exception de Henri-Barbusse, où les élèves vont en classe neuf demi-journées (16 heures au total, contre 26 en temps normal) par semaine. Durant la deuxième quinzaine de mai, le taux d'élèves de retour en classe a oscillé entre 20 et 30 % dans les collèges du nord de la commune, et a même atteint 40 % à Jacques-Duclos (notre photo), *"plus qu'on en attendait"*, se félicite Pierre-Alain Sebert, le principal.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les parents seront libres d'envoyer ou non leur enfant à l'école ou au collège, pourvu qu'il suive régulièrement l'enseignement à distance. Vendredi 29 mai, une demi-douzaine d'entre eux ont pu visiter le collège Aimé-Césaire pour s'assurer des précautions sanitaires prises.

Quelques jours après la reprise des écoliers de primaire, c'est au tour d'une partie des collégiens et lycéens d'avoir retrouvé les bancs de leurs établissements.

Retour en classe plus tardif pour les lycéens

Du côté de l'école de production Boisard, les enseignements en atelier ont repris mardi 2 juin. La moitié des élèves, 65 sur 130, étaient de retour. Selon leurs professeurs, les cours à distance ont été plutôt bien suivis : seuls 5 % d'entre eux ont décroché et 25 % ont été peu assidus.

Aux Canuts, le retour en classe aura lieu jeudi 4 juin. 100 élèves, sur les 400 accueillis habituellement, retrouveront le lycée professionnel, avec une priorité accordée aux classes qui passent des examens (en contrôle continu). Les enseignements seront dispensés deux jours par semaine et ceux en atelier, prioritaires, dureront plus longtemps. La restauration reprendra lundi 8 juin, également jour de la rentrée à Robert-Doisneau. Les équipes du lycée général et technologique de Vaulx ont appelé les familles dès vendredi 29 mai. Là aussi, priorité devrait être donnée aux classes concernées par les examens. L'oral du bac de français est supprimé et le bac et le BTS seront validés en contrôle continu.

R.C et R.V

Chantiers d'été jeunes : les candidatures sont ouvertes

Chaque année, ces chantiers permettent à des Vaudaises et des Vaudais de 16 à 18 ans d'effectuer une semaine de travail (25 heures) indemnisée à hauteur de 105 euros (+ un chèque vacances de 50 euros). Les missions proposées sont variées : nettoyage dans les écoles ou les équipements sportifs, travaux de peinture, entretien des espaces verts, inventaire dans les bibliothèques... Les candidatures s'effectuent en ligne, sur le site de la Ville (vaulx-en-velin.net). Date limite : vendredi 5 juin.

Pratique : Service municipal de la Jeunesse, tél., 04 72 04 93 40.
E-mail, chantiersjeunes@mairie-vaulxenvelin.fr

Des jeunes pour le climat

QUI A DIT que les jeunes ne s'engageaient plus ? Sûrement quelqu'un qui ne connaissait pas Fayida Soihili et Cyrine Yousfi. La première est en terminale Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) au lycée Robert-Doisneau ; la seconde passera le bac L en candidate libre en septembre. Toutes les deux ont rejoint il y a plusieurs mois le projet Eyes, un programme européen visant à favoriser la participation des jeunes aux grands enjeux environnementaux. *"L'an dernier, j'ai effectué un chantier d'été pour la deuxième fois et c'est en venant récupérer mon chèque vacances au service Jeunesse que j'ai aperçu une affiche faisant la promotion du projet"*, se souvient Fayida. Une découverte fortuite qui l'amène, en septembre, à Copenhague, au Danemark, où elle rencontre pendant plusieurs jours d'autres jeunes venus de six pays européens. *"Moi, j'ai été accompagnée par l'association Anciela dans mon projet de création d'entreprise dans le domaine de l'Économie sociale et solidaire, et c'est eux qui m'en ont parlé"*, ajoute Cyrine, qui s'est embarquée dans le programme à la fin de l'année dernière. Depuis, elles se retrouvent régulièrement à la Maison pour agir ou à la Maison de l'environnement (Lyon 7e) pour échanger leurs idées avec Nina Taarabit, chargée de mission de l'Agence locale de l'énergie et du climat qui pilote le projet, mais aussi, à l'occasion, avec des militants du groupe activiste Youth for Climate. Et les propositions ne manquent pas : Fayida et Cyrine souhaitent par exemple le développement des épiceries solidaires ou des "glanages" (récupération des invendus) sur les marchés, ou encore l'instauration d'un jour sans voiture *("mais on a compris que c'était compliqué à mettre en place")*. Si le confinement les a contraintes à se réunir uniquement par visioconférence, elles récupéreront vite le temps perdu puisque le projet Eyes est prolongé de quelques mois : il devrait perdurer jusqu'en début d'année prochaine.

R.V

Les associations structurantes reprennent

AVEC UN PROTOCOLE et une organisation sanitaire stricte, tous les centres sociaux ont redémarré leurs activités courant mai. À Peyri, les portes ont été rouvertes lundi 11 mai. Le centre de loisir accueille dix enfants. Les ateliers sociolinguistiques ont repris, ainsi que les permanences accès aux droits. Les jeunes sont aussi revenus, mais en petits comités. Enfin, le centre héberge également une classe de grande section de maternelle de l'école Croizat. *"C'est une bouffée d'air pour les familles et les habitants, même si les équipes ont maintenu le contact sur les réseaux sociaux durant le confinement"*, souligne Fouzia Zahar, directrice. Ça repart aussi au Grand Vire, avec un accueil de dix berceaux à la crèche et deux groupes de dix enfants au centre de loisirs. Les permanences d'accès aux droits et l'accompagnement à la scolarité en présentiel sont aussi de retour, comme les livraisons du réseau Vrac. Mais Jérémy Favre, le directeur, précise : *"le redémarrage est délicat, compte tenu de la configuration de nos locaux. Il faut être très prudent, afin de respecter les mesures de distance sociale"*. Beaucoup de nouveautés au centre social Lévy : le projet social a été finalisé et un nouveau directeur, Clément Philit, a pris ses fonctions lors de la période de confinement. *"Peggy Bouzaglou, notre chargée de mission en fonction de direction, a effectué un travail remarquable,* retrace Salima Khellas, présidente. *Il était important de ne pas laisser la Grappinière sans animation"*. Les publics sont accueillis lors de permanences sur rendez-vous. Crèche et centre de loisirs ont aussi repris.

Même si l'EPI n'est pas un centre social ou une structure de loisirs, l'association des associations a rouvert ses portes mardi 12 mai, mais sans cours ou activités. Elle accueille le public, sur rendez-vous, le mardi et le jeudi de 9 à 17 heures. *"Nous nous adaptons"*, indique Matthieu Desloges, chargé d'appui à la vie associative. L'EPI continue à suivre les jeunes accueillis dans le cadre des dispositifs Prodige et École buissonnière.

En revanche, plus de spectacles, plus d'activité physique ou culturelle à la MJC. Afin d'appliquer les décrets gouvernementaux, le Conseil d'administration a décidé de suspendre la saison 2019-2020 et la structure est fermée jusqu'au 11 juillet. *"Nous avions la volonté de renouer avec les adhérents mais tout a été remis en question,* déplore Farida Sahouli, directrice. *Nous attendons de meilleures nouvelles"*. Les inscrits qui n'ont pas pu bénéficier de 30 séances durant l'année pourront prétendre à un avoir pour la saison prochaine. En attendant, l'équipe peaufine une programmation sportive et culturelle pour dynamiser l'été et attend de savoir dans quelles conditions elle pourra redémarrer à la rentrée.

Rochdi Chaabnia

© Marianne Pollastro

Véritable ciment de la cohésion sociale, les centres sociaux et l'EPI se remettent peu à peu en selle, quand la MJC attend un feu vert pour reprendre.

Une main tendue

SOUHAITANT donner encore plus de sens au mot solidarité, collectifs d'habitants, groupes de jeunes et associations tendent, une fois de plus, la main aux plus démunis.

Ainsi, les jeunes de Cœur banlieu'zhar ont poursuivi leurs actions engagées ces dernières années.

Plutôt habitués aux maraudes, ils ont fait face à l'urgence en préparant et livrant des colis de vivres. *"Lors du confinement et de la période du ramadan, nous avons épaulé plus de 40 familles de la Métropole,* indique Aïssata N'diaye, présidente de l'association. *Grâce aux dons générés par des cagnottes Paypal, nous avons collecté plus de 1 200 euros"*. Ces remises se poursuivent encore.

Autre action à laquelle ont participé de nombreux habitants, celle de l'association JVM à cœur ouvert, présidée par Mohamed "Kohlanta" Derradji (aperçu lors de la saison 5 du célèbre programme). Près de 24 tonnes de vivres ont été distribuées, vendredi 15 mai, à des familles, sur le parking de la zone d'activités rue Renan.

Enfin, chaque jeudi, la Croix rouge et les associations Bara'Ka et Vaulx solidarité Saint-Thomas se mobilisent pour venir en aide aux personnes en difficulté et en attente de régularisation. Des vivres et des produits d'hygiène leur sont remis. R.C

EN BREF

Un Défi fleuri 2020 particulier

Le traditionnel concours de fleurissement de la commune s'adapte aux circonstances exceptionnelles que nous traversons : contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas de visite du jury en juin. L'incertitude plane encore sur la tournée de septembre. Mais cela n'empêche pas les habitants de continuer à fleurir leurs jardins, fenêtres, balcons, terrasses, voire même les façades et les vitrines de leurs commerces. Et ce d'autant moins que cette activité peut en général se pratiquer seul·e et sans sortir de chez soi, donc sans prendre de risque. On peut envoyer des photos de ses plus belles créations à fleurissement@mairie-vaulxenvelin.fr, afin qu'elles soient postées sur la page Facebook de la Ville (www.facebook.com/vaulxenvelinville).

Un exercice démocratique exceptionnel à plus d'un titre

Mercredi 20 mai, pour la première fois de son histoire, le Conseil municipal s'est tenu à distance, en visioconférence. Durant près de cinq heures, les débats ont porté sur la gestion de la crise sanitaire, sur les orientations budgétaires et sur l'attribution de subventions extraordinaires aux associations.

APRÈS DEUX MOIS de confinement et une dizaine de jours de reprise progressive des activités sociales et économiques, le temps était venu de tirer un premier bilan provisoire de la période inédite que nous traversons depuis mi-mars. La maire Hélène Geoffroy a donc ouvert le Conseil municipal par la lecture d'une communication d'une demi-heure visant à résumer l'ensemble des actions menées par la Ville durant cette crise sanitaire.

À la suite de l'allocution télévisée du Président de la République, jeudi 12 mars au soir, toutes les manifestations sportives et culturelles ont été annulées, en lien avec les associations et les clubs, et les préconisations sanitaires ont été renforcées en vue des élections du 15 mars. Les procédures du plan canicule ont été déclenchées dès le lendemain afin de protéger les personnes âgées. Lundi 16 mars, la Ville a mis en œuvre un plan de continuité des services essentiels et le télétravail a été généralisé à tous les agents pour lesquels il était possible. Conformément aux demandes du gouvernement, les enfants de soignants (une vingtaine par jour en moyenne) ont été accueillis dans les écoles et collèges de la ville. Grâce à la visioconférence, un enseignement à distance a pu être mis en place pour la très grande majorité des élèves : on estime entre 10 et 15 % la proportion de ceux ayant totalement décroché sur la commune. Dans le cadre des Cités éducatives, plus de 500 tablettes numériques ont été mises à disposition des enfants et des adolescents qui en avaient besoin par les services municipaux et les collèges. Deux visioconférences ont réuni les parents d'élèves élus, la maire, l'adjointe à l'Éducation Kaoutar Dahoum et les services.

Une action municipale renforcée

Dès le 27 mars, grâce à la dynamique partenariale impulsée par le Contrat local de santé, une plate-forme d'appel médicale était créée ; au total, elle aura mobilisé une trentaine de médecins. Face à l'accroissement de la demande, le portage de repas au domicile des seniors a été étendu, avec la création d'une tournée supplémentaire. De son côté, la résidence Ambroise-Croizat a dû adapter son fonctionnement, avec succès puisqu'aucun résident n'a pour l'heure été touché par le coronavirus. Alors que le confinement a fragilisé les foyers déjà les plus précaires, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a traité plus de 1 500 demandes. Les épiceries sociales ont continué à fonctionner et la Croix-Rouge est intervenue sur le territoire de la commune. La maire a également annoncé qu'une aide d'urgence alimentaire exceptionnelle était en cours de distribution aux personnes les plus précaires, via des chèques alimentaires (lire p.14).

Le maintien de la sécurité a été un autre impératif durant cette période. Les horaires et les équipes de la police municipale ont été réorganisés à plusieurs reprises et 9 129 contrôles de véhicule ont donné lieu à 322 verbalisations, auxquelles s'ajoutent 458 verbalisations en contrôle piéton. Vers la fin du confinement, on a assisté à une recrudescence des rodéos, qui ont entraîné plusieurs interpellations et saisie de deux-roues, mais aussi des comparutions immédiates et des condamnations.

Rentrée progressive dans les écoles et collèges

Pour aborder au mieux l'étape délicate du déconfinement, la Ville a pris la décision de distribuer des masques à la population, en complément de ceux fournis par la Métropole. 5 000 ont été apportés au domicile de personnes âgées et vulnérables par des agents et huit points de retrait ont été répartis sur tout le territoire de la commune pour les personnes en capacité de se déplacer. Au total, environ 27 000 masques ont été distribués, sans compter ceux confectionnés par les centres sociaux grâce aux kits remis par la Ville aux couturières bénévoles.

Jeudi 14 mai, une partie des élèves de grande section de maternelle, CP, CE1 et CM2 ont repris le chemin de l'école. Pour les autres niveaux du primaire, la rentrée était le 25 mai. Quant aux collégiens de 6e et 5e, environ 25 % ont progressivement retrouvé leurs classes (lire p.4). Ces effectifs devraient continuer à progresser après la deuxième étape du déconfinement, qui a eu lieu mardi 2 juin. Les crèches associatives et privées ont repris, pour la majeure partie d'entre elles, mardi 12 mai.

Des débats à distance parfois vifs

Après cette présentation, les conseillers municipaux ont échangé leurs impressions sur la gestion de la crise sanitaire. La distribution des masques, la réouverture des marchés puis des écoles et enfin la sécurité ont été les principaux sujets de dissensus. Pour le groupe Agir pour Vaulx-en-Velin (APVV), Stéphane Bertin a estimé que les entreprises et les commerces avaient été *"abandonnés par la Ville"* et a regretté la fermeture des marchés (décidée par le gouvernement le 23 mars), jugeant que ceux-ci auraient pu rouvrir plus tôt. À l'inverse, pour Nordine Gasmi (Union des Vaudais indépendants), leur fermeture aurait été trop tardive, tout comme la distribution de masques. Quant à la réouverture des écoles, elle aurait dû attendre, selon lui, la rentrée de septembre. Aux yeux de Sacha Forca également, *"la rentrée des classes est un fiasco"*. À l'instar des deux conseillers municipaux précédents, l'élu du groupe Vaulx c'est vous a brossé un portrait très sombre de la sécurité. Philippe Zittoun (Vaulx citoyen) s'est quant à lui projeté dans l'avenir, estimant qu'il fallait *"réfléchir à un plan extrêmement ambitieux"* pour éviter que les inégalités ne s'accroissent et jugeant l'aide sociale de la Ville insuffisante. Philippe Moine (Vaulx c'est vous) a fustigé *"les populistes de tout poil qui pensent qu'il suffirait de donner de la voix pour résoudre les problèmes, qui n'ont pas conscience des difficultés rencontrées par les collectivités territoriales et dont certains se sont lancés dans des opérations de charité tapageuses"*. Myriam Mostefaoui (Parti radical de gauche) a souligné la distribution de bons alimentaires par le CCAS et remercié la police municipale et les renforts de la police nationale pour leur présence sur le terrain durant le confinement. Pour Stéphane Gomez (Socialistes et républicains), *"on a vu des habitants des communes limitrophes essayer de récupérer des masques à Vaulx : cette vérité parle plus et mieux que les rumeurs sur les réseaux sociaux"*. Tout en reconnaissant qu'il y avait eu des rodéos, *"comme ailleurs en France"*, il a pointé du doigt *"ceux qui donnent l'image de Vaudais délinquants, sans respect du sens commun. Combattons les abus et valorisons la majorité respectueuse des Vaudais !"*. En conclusion des débats, la maire Hélène Geoffroy a défendu la réouverture des écoles, *"une décision nationale"*. *"Quelle est l'alternative ? Attendre qu'on ait trouvé un vaccin, cela veut dire priver nos enfants d'école pendant un an ou deux. Je ne vois pas pourquoi dans notre ville, dont le territoire est en réseau d'éducation prioritaire renforcé, il ne faudrait pas proposer aux élèves les meilleures chances de réussite"*. Sur la sécurité, elle a rappelé que Vaulx était *"l'une des villes qui a eu le plus grand nombre d'interpellations suivies de comparutions immédiates"* et a reproché à l'opposition de ne pas avoir voté l'augmentation des effectifs de la police municipale. Enfin, elle a appelé à respecter les Vaudais : *"c'est avoir du mépris pour vos électeurs que de les associer tous à des délinquants"*.

Romain Vallet

Des mesures pour soutenir les Vaudais et les entrepreneurs

En raison de la situation exceptionnelle, c'est l'ensemble des finances de la ville qui a du être revu. Lors de ce Conseil municipal, un nouveau Débat d'orientation budgétaire (DOB) incluant la crise sanitaire a donc eu lieu.

"LA FERMETURE des marchés forains, la mise en chômage partiel, la forte diminution des missions d'intérim ont dégradé la situation matérielle de nombreuses familles et ont mis en difficulté le tissu économique de notre territoire", a introduit Hélène Geoffroy. Ainsi, 1,66 million d'euros sont débloqués pour venir en aide à la population, dont 983 000 euros de fonctionnement pour, entre autres, l'acquisition de masques lavables pour les habitants, les associations et le personnel (465 000 euros) ou le développement de services liés à la crise, comme la plateforme médicale (12 000 euros). 680 000 euros de nouvelles dépenses ont aussi été induites, comme l'installation de bâtiments modulaires dans le groupe scolaire Curie dans l'attente de la fin de la construction de l'école Johnson, à quelques encablures (250 000 euros), ou encore l'acquisition de tablettes pour les élèves des écoles élémentaires (250 000 euros). S'ajoutent des mesures importantes de soutien aux habitants et acteurs économiques pour un montant de 1,373 million d'euros. Parmi elles, la gratuité pour l'année 2020 de la restauration scolaire, dès le mois de mars (750 000 euros), celle des accueils de loisirs et des activités périscolaires (330 00 euros) et celle des activités des seniors (23 000 euros), l'abattement total de la Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) (200 000 euros) ou la gratuité sur la redevance d'occupation du domaine public (70 000 euros).

À ces dépenses s'ajoute une baisse des recettes estimée à 890 000 euros, due entre autres à la fermeture des équipements municipaux ou à la suspension des droits de mutation à titre onéreux, engendrés par les transactions immobilières. L'impact global de la crise sanitaire est estimé à 2,2 millions d'euros pour la Ville.

Ces mesures nécessiteront d'ajuster le budget 2020 et le Plan pluriannuel d'investissement (PPI). La capacité de désendettement, indicateur symbolique de l'épargne de la Ville, dépassera le seuil de 12 années pour atteindre les 13,5 ans (au lieu des 9,8 années prévues). Ceci étant, la contractualisation entre l'État et les collectivités locales, qui plafonne à 1,46 % l'augmentation des dépenses de fonctionnement, sera relevée pour 2020. Cette hausse pourrait atteindre 1,84 %. Enfin, ce DOB ne prend pas encore en compte les futures aides de l'État, *"pour lesquelles nous avons de vifs débats avec les associations de maires et d'élus"* soulignait Hélène Geoffroy.

"Absorber les impacts de la crise grâce à une bonne gestion"

Pour le groupe Vaulx citoyen, Saïd Yahiaoui a ouvert les hostilités : *"vous deviez améliorer la situation financière de la Ville, mais avec cette crise sanitaire, vous ne faites pas mieux que la précédente majorité"*. Au nom de l'UVI, Nordine Gasmi y voit *"plus de dettes, plus d'impôts et moins de services publics"*. Pour l'APVV, Christine Bertin déplore *"une dette qui passe de 60 à 80 millions d'euros en six ans, c'est énorme. On est dans le rouge et on peut être soumis à d'autres aléas"*. Plus cinglant, Sacha Forca évoque : *"Ce DOB montre une mauvaise gestion. La Ville n'est pas prête de se relever"*. Pour la majorité, Kaoutar Dahoum, PRG, souligne l'exercice inédit et défend la gratuité de la restauration scolaire pour toutes les familles. Choisir ensemble dénonce, par la voix de Jean-Michel Didion, le fait de ne pas avoir été concerté sur les choix budgétaires. Pour le groupe Vaulx c'est vous, Philippe Moine juge *"les dépenses de fonctionnement et d'investissement maîtrisées, même si elles sont élevées"*. Enfin, Stéphane Gomez, du groupe Socialistes et républicains, estime qu'*"il faut repenser le budget et être encore plus ambitieux : avec de nouvelles dépenses et une baisse des recettes, nous avons fait le choix d'accompagner les Vaudais et les entrepreneurs. Le déconfinement est certes une reprise mais pas une relance"*. À la maire de clore en rappelant : "*nous absorbons les impacts de la crise sanitaire grâce à une bonne gestion sur l'exercice 2019"*.

L'UVI a voté contre. Les groupes Gauche citoyenne (à l'exception de Batoul Hachani qui elle a voté favorablement) et APVV n'ont pas pris part au vote. La formation Choisir ensemble s'est abstenue. Les élus socialistes et républicains, le Parti radical et apparentés, Vaulx c'est vous (à l'exception de Sacha Forca qui a voté contre) et Christiane Perret-Feibel ont voté favorablement. Le DOB a donc été adopté.

Rochdi Chaabnia

Des subventions pour les associations et les clubs sportifs

LA CRISE SANITAIRE, en interrompant le fonctionnement institutionnel normal des collectivités, a eu pour effet d'empêcher le vote du budget à la date prévue. Les subventions 2020 n'ont donc pas pu être attribuées aux associations par le Conseil municipal. Or, le premier acompte voté le 18 décembre 2019 ne leur permet pas toujours de faire face à leurs charges jusqu'au prochain versement, prévu au moment du vote du budget primitif.

Afin de soutenir le tissu associatif local, et en vertu de l'ordonnance donnant compétence aux maires, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, d'attribuer ces subventions, des aides ont été versées aux structures vaudaises. Les montants ont été déterminés en fonction des subventions récurrentes versées et des besoins exprimés par les bénéficiaires.

Côté club sportif, les sommes arrêtées pour ce deuxième versement sont les suivantes : Abysse plongée, 561 euros ; AL Judo, 4 671 euros ; AS pétanque, 6 569 euros ; ASLRVV, 2 479 euros ; Asul VV, 47 659 euros ; Avinkha, 4 083 euros ; Boxing club, 6 499 euros ; Cercle d'escrime, 4 166 euros ; Club gymnique, 6 063 euros ; Club haltérophile, 4 516 euros ; CPEAVV, 30 603 euros ; ESLV, 3 012 euros ; FC Vaulx, 125 000 euros ; Futsal VV, 6 355 euros ; Indépendante gym, 4 059 euros ; Kung Fu, 3 612 euros ; La Boule vaudaise, 3 324 euros ; MJC Aïkido, 561 euros ; MJC Boxe, 1 825 euros ; MJC Full contact, 2 794 euros ; MJC Gym, 516 euros ; MJC Karaté, 11 660 euros ; MJC Voile, 1 761 euros ; Olympique de Vaulx-en-Velin, 16 688 euros ; ROC, 23 314 euros ; Sauveteurs volontaires Canoë-kayak, 7 180 euros ; Taekwondo, 22 542 euros ; Tennis club, 12 630 euros ; US Vaulx, 9 534 euros ; VBC, 29 177 euros ; VCVV, 66 462 euros ; VV Athlétisme, 2 277 euros ; VVHC, 18 010 euros ; Vaulx Natation, 6 828 euros ; VVRL, 9 296 euros ; VV Triathlon, 2 872 euros ; OMS, 36 000 euros ; Usep, 4 500 euros ; Fête le mur, 1 500 euros ; Sport dans la ville, 20 000 euros ; Action basket citoyen, 4 500 euros ; Appels, 4 500 euros. Au total, cela représente 580 156 euros.

Pour ce qui est des autres associations : ACNF, 500 euros ; Dix pour dix, 2 500 euros ; Vie libre, 300 euros ; Adie, 2 500 euros ; Algériens futurs Vaudais, 750 euros ; ALTM, 2 000 euros ; Amafi, 1 250 euros ; Amafra, 625 euros ; Amicale des Algériens en France, 1 500 euros ; Artistorium, 1 250 euros ; Ashosocam, 500 euros ; Asso. Lila Sadji, 500 euros ; Asso. musicale, 5 750 euros ; Babylone, 850 euros ; Banque alimentaire du Rhône, 1 000 euros ; Bâtir ensemble, 1 000 euros ; Cala, 1 500 euros ; CCAM, 1 250 euros ; Centre social du Grand Vire, 67 500 euros ; EAJE Couleur grenadine, 55 000 euros ; Centre social et culturel Peyri, 70 250 euros ; Centre social Lévy, 51 250 euros ; EAJE Aux couleurs du monde, 42 750 euros ; Certa, 2 625 euros ; CGL, 750 euros ; Chamarel, 300 euros ; CDIFF, 5 250 euros ; Cie Peut-être, 1 750 euros ; CNL, 750 euros ; Comité de locataires Antoine-Saunier, 500 euros ; Centre-vie, 1 000 euros ; Croix blanche, 250 euros ; Croix bleue, 1 000 euros ; Croqueurs de pommes, 750 euros ; Dans tous les sens, 4 500 euros ; Ébulliscience, 35 000 euros ; E2C, 7 500 euros ; Écouter et prévenir, 20 000 euros ; EPI, 21 750 euros ; Est emploi, 750 euros ; Fate, 2 250 euros ; Fédération du commerce vaudais, 750 euros ; Femmes solidaires, 250 euros ; Fifi-prodiffusion, 750 euros ; Forme et saveurs, 500 euros ; Frameto, 1 000 euros ; Gams, 500 euros ; GEM Envol & Cie, 500 euros ; Ifra, 2 536 euros ; Jeunesse des Cités Tase, 2 075 euros ; Cimade, 1 000 euros ; Le Mas Info victimes, 5 500 euros ; Le Valdocco, 10 500 euros ; Les Chardonnerets, 750 euros ; Les Chats libres vaudais, 500 euros ; Les Cités d'or, 600 euros ; Les Gazelles, 750 euros ; Les P'tits Rubans bleus, 500 euros ; Les retraités Cervelières-Sauveteurs, 655 euros ; Lyon Outremer, 3 750 euros ; Maison des dialogues, 500 euros ; Mission locale, 94 500 euros ; MJC, 78 750 euros ; Multiservices développement, 5 000 euros ; Passerelles Horizons, 750 euros ; Péniches du Val de Rhône, 750 euros ; Pépinière Carco, 22 500 euros ; Pimms, 1 875 euros ; Planète sciences, 8 500 euros ; Planning familial, 500 euros ; Positive Planet, 2 500 euros ; Promotion Vaulx'taire, 1 875 euros ; Restaurants du cœur, 12 500 euros ; Révéler Vaulx-en-Velin, 2 250 euros ; Revivons plus, 750 euros ; Sapeurs-pompiers de Cusset, 500 euros ; Secours catholique, 500 euros ; Secours populaire français, 1 850 euros ; Soins primaires, 1 300 euros ; Solidarité enfants d'Algérie, 1 500 euros ; Solidarité services, 750 euros ; Turquoise production, 500 euros ; UCFAF, 2 375 euros ; Victoire, 2 000 euros ; Vive la Tase, 2 000 euros ; VVE, 3 000 euros ; Zion train, 1 500 euros. Au total, cela représente 656 091 euros.

À noter que le montant définitif des subventions annuelles sera arrêté en même temps que le vote du budget et inclura les acomptes déjà versés. Tous les élus ont voté favorablement, excepté Sacha Forca.

M.K

Le Prince royal à Vaulx

1843

Louis d'Orléans

Duc de Nemours

"C'est un honneur que beaucoup de nos voisins vont nous envier..."

Pendant deux mois, en août et septembre 1843, Vaulx-en-Velin a vécu au rythme d'exercices militaires grandeur nature. Avec, comme point d'orgue, la venue du fils du roi Louis-Philippe : le prince Louis d'Orléans, duc de Nemours.

À L'ÉTÉ 1843, c'est toute la région lyonnaise qui est en effervescence lorsqu'on annonce la venue imminente du prince Louis Charles Philippe Raphaël d'Orléans, duc de Nemours (1814-1896) et de son épouse, Victoire de Saxe-Cobourg-Kohary (1822-1857).

Le jeune homme, qui n'a pas encore 30 ans, connaît bien la capitale des Gaules. Douze ans plus tôt, il y avait été envoyé pour réprimer l'insurrection ouvrière des Canuts. Il s'était acquitté de cette tâche sans violence, parvenant à apaiser les oppositions et gagnant une popularité certaine. Une estime renforcée par son attitude lors de l'épidémie de choléra de 1832. En effet, il n'avait pas hésité à se rendre auprès des malades les plus contagieux de l'Hôtel-Dieu.

À Vaulx-en-Velin, en cette période de moissons, l'excitation est palpable. Son Altesse le fils du roi Louis-Philippe est attendu pour diriger, courant septembre, des exercices militaires de grande ampleur. *"Les steppes qui s'étendent le long du Rhône, sur la commune de Vaux-en-Velin (sic), serviront de champ de manœuvres"*, annonce le journal L'Illustration au cours de l'été. C'est donc le nord de la commune qui tiendra lieu de terrain de jeu aux troupes, dans une vaste plaine *"cultivée et dépouillée d'obstacles"*. Et si le quartier général sera installé à Villeurbanne et le camp avancé au lieu-dit Le Mollard, à Décines, c'est au sud de Vaulx, le long du chemin de la Poudrette, que le camp principal sera installé. C'est là que les 16e, 19e, 34e et 51e régiments d'infanterie de ligne, le 20e régiment d'infanterie léger et les sapeurs stationneront. Quelques mois auparavant, tous ces terrains avaient fait l'objet de pourparlers entre les instances militaires et les mairies de l'Est lyonnais. Si les autorités villeurbannaises n'ont pas laissé leurs terrains de gaieté de cœur, il n'en fut pas de même pour leurs homologues vaudaises : par crainte d'être expropriés, comme ce fut le cas pour Villeurbanne (qui avait été trop gourmande dans sa demande d'indemnisation), les élus de Vaulx-en-Velin consentent très vite à louer les hectares nécessaires contre la somme de 3 500 francs. *"Ce serait vain de s'opposer,* clament-t-ils. *Surtout que cette mesure serait plutôt à l'avantage de la commune qu'à son détriment, car ces terrains sont réservés à la dépaissance* (action de faire paître le bétail, NdlR) *des bestiaux et ne produisent qu'un bien minime revenu. Cela en augmentera donc les revenus de manière prodigieuse"*.

"Le bonheur de la population vaudaise"

En août, c'est le branle-bas de combat à la maison commune : il faut faire honneur au prince royal. Le maire François Milliat et son nouveau Conseil municipal, composé, entre autres, de Jean-Charles Millanois de la Thibaudière, ancien trésorier de la Ville de Lyon (lire Vaulx-en-Velin Journal n°217), veut marquer le coup. *"Voici bientôt le moment où Monseigneur le Duc de Nemours va arriver dans notre commune : c'est un honneur que beaucoup de nos voisins vont nous envier et je pense que, comme moi, vous éprouvez le besoin de lui exprimer tout le bonheur que vous ressentez de sa visite"*, soutient le maire, le 27 août, lors d'une séance du Conseil. Et même s'il souligne *"l'exiguïté"* des ressources financières communales, la Ville vote à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 400 francs pour organiser les festivités. Un arc de triomphe fait de bois et de tissus sera érigé, *"en faible témoignage du bonheur qu'éprouve la population vaudaise de jouir de la présence du prince, ainsi que de l'affection qu'il mérite, lui qui marche sur les traces de son auguste père"*.

Entre le 5 et le 11 août, les troupes arrivent sur la plaine. Des milliers d'hommes, répartis en douze bataillons d'infanterie et autant d'escadrons de cavalerie, sans compter l'artillerie, le génie, la gendarmerie et l'état-major. Des baraquements, une armée de canons et même une bibliothèque attendent tous ces soldats placés sous le commandement du fils du roi des Français. Tous sont là pour s'entraîner à repousser une invasion imaginaire venue d'un pays alors étranger et potentiellement ennemi... la Savoie ! *"L'utilité des camps d'instruction pendant la paix ne saurait être révoquée en doute. Ce sont les meilleures écoles pour les soldats comme pour les généraux"*, assure L'Illustration, qui, comme de nombreux journaux, raconte quotidiennement les détails de ce grand rassemblement. *"Les premières grandes manœuvres du camp de Lyon eurent lieu le 2 septembre, dans la vaste plaine (...). Le 9, toutes les armées réunies firent de grandes manœuvres à feu sur le champ d'exercice, près du Rhône, au-dessus de Vaulx. À dix heures, les divers corps occuperaient les positions qui leur avaient été assignées et, quelques instants après, ils repoussaient les attaques d'une armée ennemie qui était censée s'avancer sur Lyon, par la rive gauche du fleuve.*

Le 20, M. le duc de Nemours, arrivé le 19 à Lyon, fit sa première visite au camp", relatent les chroniqueurs. *"Sa physionomie ne manque ni de no-*

© Pierre Boggio

blesse, ni d'expression. Tous les regards couvraient avec curiosité les traits du futur régent, peut-être futur roi de France, décrit le journal Le Censeur, soulignant *"son costume de général, sa chevelure blonde, relevée sur les tempes, sa barbe à la Henri IV et son nez bourbonien".* Son épouse n'est pas en reste : *"Il est impossible de na pas admirer la figure douce et gracieuse de cette charmante jeune femme".*

100 francs pour les familles les plus pauvres

En parallèle, le duc et la duchesse visitent les hôpitaux, les congrégations, les ateliers des Canuts, la Condition des soies, le musée des Beaux-arts et les églises. Ils posent la première pierre du nouveau pont du Change, sur la Saône, participent à des banquets, des fêtes nautiques et des courses hippiques, distribuent des décorations et des prix, vont au théâtre... La princesse royale donne aussi dans les œuvres caritatives. À Vaise, la Guillotière, la Croix-Rousse (communes indépendantes jusqu'en 1852) et Lyon, elle attribue 500 livrets de Caisse d'épargne de 50 francs aux enfants des écoles gratuites qui se distinguent par leur bonne conduite. Elle offre aussi 100 francs à la commune de Vaulx-en-Velin pour que les foyers les plus modestes puissent se pourvoir en charbon. Mais ce sont les exercices militaires qui drainent le plus de badauds. *"Nous croyons être en dessous de la vérité en évaluant à 100 000 le nombres de personnes présentes ce jour-là*, estime un journal, en relatant la journée du 24 septembre. *Jamais Lyon n'avait vu pareille affluence. Toutes les villes situées dans un rayon de quarante lieues étaient représentées par un nombre assez considérable de leurs habitants. Nous ne parlons pas des étrangers qui avaient retardé leur départ ou avancé leur arrivée pour se trouver à Lyon ce jour-là."* Et la Revue du Lyonnais de souligner : *"Les manœuvres ont procuré à notre ville une animation extraordinaire".* Un guide à destination de ces visiteurs, vendu 1 franc, est édité. Il mentionne les moyens de se rendre sur place, les curiosités locales et les lieux de restauration. Outre des descriptions des lieux de manœuvre, on y apprend, par exemple, que *"180 baraques de marchands sont venues pourvoir aux besoins du camp et des nombreux visiteurs qui viennent jouir du coup-d'œil vraiment pittoresque qu'offre cette belle ville de tentes, où toutes les rues sont alignées au cordeau"*. Deux arrêts d'omnibus sont même installés sur le territoire communal, car *"un grand nombre de voitures publiques qui desservent le camp, pour se soustraire au péage, ne s'arrêtent pas à la station établie par la commune de Villeurbanne et vont directement sur le terrain du camp pour prendre ou déposer des passagers"*. Flairant le bon filon, Vaulx-en-Velin met donc en place ses propres péages, afin de rembourser une partie des frais engagés pour cet événement hors norme – au grand dam de Villeurbanne, qui demande aux autorités d'interdire ces arrêts vaudais pour concurrence déloyale !

Les calculs ne sont pas bons !

Les soldats lèvent le camp le 30 septembre, date à laquelle le duc et la duchesse quittent la région lyonnaise. En novembre, le Conseil municipal débat pourtant encore de cette venue extraordinaire, à bien des égards : le prix de l'arc de triomphe, qui n'aurait dû coûter que 400 francs, a explosé. *"Messieurs, ainsi que je vous en avais témoigné la crainte, la dépense occasionnée par l'arc de triomphe dressé en l'honneur de Monseigneur le duc et Madame la duchesse de Nemours a dépassé de beaucoup nos prévisions, soit qu'il soit arrivé un accident en dressant la charpente, soit que le vent du nord, qui a régné pendant tout le temps qu'il est resté debout, ait endommagé les draperies,* présente le maire, François Milliat. *La dépense totale arrive à la somme de 1 040 francs. Le tapissier avait produit un compte s'élevant à 650 francs et je suis parvenu, avec le concours de quelques-uns de vous, messieurs, à la faire réduire à 400 francs. Le charpentier avait produit un compte de 695 francs, et grâce à l'intervention de monsieur Dupasquier, architecte de la commune, il l'a réduit à 600 francs. Enfin, celui du peintre arrive à 40 francs. Ainsi, comme vous le voyez, il y a un excédent de dépenses de 640 francs sur la somme votée en août dernier"*. Vaulx-en-Velin accepte cette déconvenue, non sans difficulté – le budget annuel n'étant pas extensible –, mais avec l'assurance d'avoir permis de faire vivre aux Vaudaises et aux Vaudais une glorieuse page de l'histoire locale. Si *"Paris vaut bien une messe"*, la venue d'un prince royal à Vaulx-en-Velin vaut bien 1 040 francs !

Maxence Knepper

Sources : Archives municipales de Vaulx-en-Velin, Archives municipales de Villeurbanne, Bibliothèque nationale de France

Comment **les salles de sport** encaissent le coup ?

C'est le retour des gouttes de sueur sur les parquets, des bruits de roulements et des ballons dans les filets. À l'arrêt depuis plus de deux mois, les salles de sport privées peuvent reprendre

"ÇA A ÉTÉ UN TRÈS GROS CHOC, mais nous avons enfin pu reprendre mardi 2 juin, confient Mario et Daniel Carvalho, à la tête de C.fitness, une des locomotives du Carré de Soie. *Nous avons suspendu le prélèvement de nos milliers d'abonnés mais nous avons mis des cours en ligne et même proposé, pour certains, des cours personnalisés sur application. Le gros soucis aurait été une reprise le 11 juillet... Cela aurait pu incité nos clients à aller voir ailleurs".*
Loin de rester les bras croisé, l'enseigne en plein développement (l'ouverture d'une nouvelle salle dans le centre commercial Beynost 2 a été annoncée), qui proposait déjà des mesures d'hygiène à la pointe des normes en vigueur, a investi 30 000 euros dans des vitres en plexiglas et du gel et prévoit de désinfecter ses équipements toutes les heures.
Aux 7 chemins, la salle Basic-Fit a également repris son activité deux semaines après la réouverture de la plupart des enseignes. Elle a proposé des offres compensatoires à ses abonnés. Structure associative, située avenue Monmousseau, M Sports a aussi fait face. Les inscriptions pour l'été ont redémarré dès mardi 2 juin et la reprise est imminente, mais soumise comme pour les autres à des conditions d'hygiène drastiques.

Foot et vélo à l'arrêt

Les salles de fitness n'ont pas été seules à subir les affres d'une fermeture : d'autres disciplines sportives se pratiquent en intérieur. Les aficionados du BMX peuvent se remettre en selle. *"À WeRide Lyon, tout le personnel a été en chômage partiel et nous avons perdu près de 100 000 euros de chiffre d'affaires, avec des événements qui ne pourront pas être reprogrammés*, déplore Thomas Houdy, co-fondateur du complexe de la rue Saillant. *On aborde l'été avec beaucoup d'inconnues. Notre loyer, nos charges et la taxe foncière sont énormes. Ce qui est rassurant, c'est le volume d'appels que l'on reçoit".*
Rue Renan, c'est l'amertume qui prédomine au F5 Foot Five, la salle de football indoor. *"On prépare la réouverture, mais nous sommes soumis à la même réglementation que les instances de football,* détaille Smaïn Harek, co-fondateur. *Le manque à gagner est considérable, quand on sait que notre loyer représente 27 % de nos frais. Il y a un manque de solidarité de la part des assurances et du bailleur. Pour nous, c'est surtout l'après qui est à redouter".* Toutefois, nombreux sont ceux qui attendent de se défouler sur le terrain. L'équipe du F5 Foot Five propose même de mettre gracieusement l'infrastructure à destination des enfants du périscolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire. Rochdi Chaabnia

Le leader des produits pharmaceutiques est à Vaulx

SI VOUS ACHETEZ un produit dans une pharmacie, aussi bien du paracétamol que du lait maternel, il y a de fortes chances qu'il ait transité par Vaulx-en-Velin. Présent depuis de nombreuses années dans la zone industrielle de la Rize, l'Office commercial pharmaceutique, plus connu sous le sigle OCP, se charge de livrer quelque 800 officines dans la région – et même au-delà ! – sans oublier des hôpitaux et des cliniques. Depuis 2013, l'OCP appartient au groupe américain McKesson, un des leaders mondiaux des services de santé et de la logistique du médicament.
Dans le dépôt vaudais, on retrouve 22 000 références, stockées dans un hangar de 6 500 m². Les produits sont reçus directement depuis les laboratoires et les pharmacies sont livrées deux fois par jour. Pour suivre ce rythme, un nombre incalculable de caisses en plastique défilent en continu sur une dizaine de kilomètres de convoyeur automatisé. Le dépôt, quant à lui, dispose d'une réserve de produits passée à 30 jours durant le confinement. Habituellement, elle est de 15 jours. *"Sur le site, le deuxième plus gros à l'échelle nationale, on retrouve un centre d'appel et nous avons trois missions : l'approvisionnement et la réception, la préparation de commande et la livraison"*, indique Clément Saltel, pharmacien et directeur du site.

La période a été délicate pour OCP. Après un pic hors norme, les 16 et 17 mars derniers, dû à une situation sanitaire que l'on ne présente plus, le volume d'activité a diminué progressivement. *"Les pharmacies ont été désertées donc les produits se sont moins vendus. Notre activité a diminué de 22 %,* explique le directeur. *Nous avons aussi livré à nos clients les stocks de masques de l'État à destination des professionnels de santé."* Et d'ajouter : *"Nous sommes dans un contexte tendu. Depuis 2017, avec la baisse du prix des médicaments et des marges imposées par l'État, les pertes d'exploitation du groupe sont estimées à 61 millions d'euros. Mais notre chiffre d'affaires national est encore de 6 milliards d'euros. Localement, nous réalisons 315 millions d'euros".* OCP table sur un retour à une situation plus normale dès le mois de septembre. R.C

EN BREF

Renault Retail est venu en aide aux soignants pendant le confinement

Comme de nombreux établissements ouverts au public, Renault Retail Lyon Est, avenue de Böhlen, a fermé ses portes au public lundi 16 mars.
Après s'être aperçu que le garage était en possession d'environ 300 masques FFP1 et FFP2, devant l'ampleur de la crise sanitaire et la pénurie de protections disponibles au personnel soignant au début du confinement, son directeur Xavier Davanture a décidé de les livrer à une structure de soins. *"Ces masques restaient non utilisés. En accord avec la direction régionale, nous en avons fait don à l'hôpital Femme Mère Enfant de Bron",* explique-t-il.
Début avril, Renault Lyon Sud, à Vénissieux, a fait don de 200 protections pour les sièges des véhicules d'infirmières et de médecins libéraux vaudais.

© DR

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Majorité municipale

Le monde d'après, un monde ouvert et inclusif.

Notre société sort lentement d'une situation que personne n'envisageait. La France se remet progressivement en activité, écoles ou parcs ont rouvert dès le 11 mai comme la majorité des commerces, aujourd'hui bars et restaurants. Dans le même temps, les masques achetés par la Ville puis ceux de la Métropole étaient distribués dans tout Vaulx-en-Velin. L'été approche, qui sera un temps de résilience pour un pays encore marquée par une crise sanitaire et un confinement sans précédents.

Le retour à la normalité et la résilience passent également par le 2nd tour de l'élection municipale, le 28 juin prochain, qui marque la persistance et la force de notre fonctionnement démocratique dans ce contexte inédit et donnera aux Collectivités des Exécutifs légitimes pour apporter des réponses rapides et nécessaires pour affronter les suites de la pandémie.

Si la vague épidémique semble aujourd'hui refluer, ses effets vont durablement marquer notre société. Le monde d'après devra en tirer tous les enseignements.

Pour l'heure, il s'agit bien sûr de continuer à maintenir les gestes barrières qui doivent empêcher toute 2ème vague ou en minimiser l'ampleur. Nous faisons société par notre capacité à l'échange, au contact : pendant les semaines, peut-être les mois à venir, faire société, protéger ses proches, sera inversement de créer une distanciation physique.

Il s'agit aussi, autour d'un urbanisme tactique, d'amplifier le développement d'une ville de distances courtes dans laquelle la nature (re)prend sa place.

Il s'agit surtout de replacer l'humain au cœur de notre action, par la reconnaissance à toute la 1ère ligne de front dans la guerre contre la covid 19 : personnels soignants, auxiliaires de vie, agents de caisses ou d'entretien, transporteurs ou éboueurs. Également en nous préparant à nous confronter aux difficultés économiques qui s'annoncent forte, notamment dans nos territoires populaires déjà fragiles : le monde d'après la pandémie ne doit pas être celui du repli mais au contraire de solidarités renouvelées et affirmées, par des actions concrètes de maintien du pouvoir d'achat ou de lutte pour l'emploi et contre la précarité.

Les Vaudais ont supporté avec courage le confinement ou les dérapages d'une infime minorité qui y sévissait comme partout en France. Dans cette phase de déconfinement et après, c'est avec le même sérieux et la même détermination que nous devons impulser une société ouverte et inclusive. Restez prudents.

Stéphane GOMEZ

PARTI RADICAL DE GAUCHE ET APPARENTÉS

Majorité municipale

La jeunesse mérite

Chaque année à l'arrivée de l'été, une poignée de jeunes vaudais et d'autres villes se donnent rdv sur les réseaux sociaux pour défier les forces de l'ordre, jouer aux jeux de la provocation et se retrouver ainsi dans des comportements extrêmement dangereux pour la population et pour eux-mêmes. Ce fléau n'est hélas pas spécifique à notre ville mais sévit sur tout le territoire national.

Des arrestations ont lieu, des saisies de deux roues aussi. Elles se déroulent a posteriori toujours pour ne pas rajouter du risque aux nuisances.

La protection des citoyens relève des missions régaliennes de l'Etat (encadrées par les lois de notre Etat de droit), nous avons cependant fait le choix d'être plus présents et actifs dans ce domaine et d'être ainsi un précieux complément et soutien à l'action de la police nationale. C'est aussi le contact permanent avec le Préfet de Police et les services de l'Etat pour que soit menées des actions fortes sur tout le territoire.

Sur cette période, les médiateurs sociaux et les éducateurs de préventions sont aussi à l'œuvre.

Cette "mode" insupportable apparue aux Etats-Unis est le fait de quelques individus que l'on ne saurait assimiler à l'ensemble de la jeunesse. Ne stigmatisons pas les 10 000 jeunes vaudais âgés de 15 à 29 ans qui étudient, travaillent, se forment…

Nous comptons même parmi eux, un nombre conséquent poursuivant leurs études supérieures, dans le département, d'autres s'orientant vers des grandes écoles type Sciences Po, Polytechnique, Ecole d'architecture et bien d'autres filières d'excellence.

Nous devons poursuivre l'effort en matière d'éducation et l'apport du dispositif des Cités Éducatives accompagne la démarche et permet un réel soutien auprès des jeunes de notre ville.

Le journal municipal propose régulièrement des portraits de personnalités vaudaises ou impliquées dans notre ville et parmi elles des jeunes ayant également des engagements citoyens en faveur de la réussite scolaire, de la pratique et de la performance sportive, culturelle, de l'action associative humanitaire.

Alors, attention aux amalgames et à cette forme de condamnation simpliste de toute une génération. C'est faux, injuste et stigmatisant pour la jeunesse vaudaise et cela compromet l'appréciation juste que l'on devrait avoir de nos jeunes et par voie de conséquence leur avenir.

Kaoutar DAHOUM

AGIR POUR VAULX-EN-VELIN

Opposition municipale

Quelques belles actions des vaudais mais l'action municipale toujours en panne.

Il y a trois mois nous revenions dans cette chronique sur nos 6 années de mandat municipal à Vaulx-en-Velin. C'était à quelques jours des deux tours de l'élection municipale.

Nous tirions alors un constat mitigé sur notre expérience d'élus et sur notre impossibilité à agir pour les vaudais dans leur ensemble avec l'équipe de la majorité actuelle. Mais le coronavirus est passé par là et le présent mandat ne finira (normalement !) que dans un mois.

Et pendant cette période de confinement qu'avons-nous vu à Vaulx-en-Velin ?

Des vaudais, qui dans leur ensemble ont respecté le confinement. De belles actions d'un grand nombre d'entre nous, pour aider les personnes en difficulté, les commerçants, les soignants. Des services municipaux mobilisés pour aider et soutenir les habitants de la ville.

Mais malheureusement nous avons aussi vu le pire.

Ainsi en matière de non-respect de la loi, les rodéos se sont multipliés, les transports en commun étaient très souvent à l'arrêt, des marchés sauvages se sont développés, des bandes n'ont pas respecté le confinement, les feux d'artifice et tirs de mortiers ont détruits la tranquillité des vaudais… Tout cela s'est malheureusement déroulé dans un climat d'absence de lois et d'inaction des élus comme des forces de police municipale et nationale.

En matière d'action municipale, la publicité communicationnelle de l'équipe de la maire sortante et de ses relais a battu son plein comme lors de la distribution à grand renfort de communication de masques de la ville et de la métropole dans l'unique but de promouvoir son action. Les vaudais l'attendaient sur le terrain pour rétablir l'ordre, la propreté, et la tranquillité. Elle était ailleurs, dans ses campagnes électorales et dans sa gestion de carrière, bien loin des soucis des habitants de la ville.

Pour nous, au contraire, l'objectif reste d'être service des vaudais. C'est la volonté même d'Agir Pour Vaulx-en-Velin.

Christine BERTIN,
Marie-Emmanuelle SYRE,
Stéphane BERTIN
www.apvv.fr

VAULX C'EST VOUS

Opposition municipale

Accompagner le redémarrage économique de nos commerces et entreprises

La crise sanitaire a été historiquement un moment difficile pour nos commerçants, artisans et chefs d'entreprises Vaudais. Les 2500 acteurs économiques de notre territoire ont souffert de cette période d'arrêt et le chemin à parcourir pour retrouver une pleine activité est encore long.

Il faut désormais les accompagner dans leur redémarrage.

La Ville a mis en œuvre des mesures concrètes pour aider chacun à se relancer : nos commerçants non sédentaires tout d'abord, avec la réouverture des marchés et la mise en place de mesures de protection et de sécurité pour qu'ils puissent se tenir dans les meilleures conditions possibles ; nos commerçants sédentaires, eux, ont pu bénéficier d'informations régulières sur les aides possibles durant la période : fonds de solidarité, prêts garantis, aides de la Région et de la Métropole, soutien des chambres consulaires ; un accompagnement sur les loyers des locaux commerciaux en Centre-Ville a également été réalisé.

Enfin la Ville va octroyer la gratuité des droits de terrasse commerciale et supprimer la Taxe sur le Publicité et les Enseignes pour l'année 2020, l'ensemble représentant un effort de plus de 270 000 €.

Au Village, en Centre-Ville, au Carré de Soie, au Mas du Taureau, à la Grappinière, au Pont des Planches, au Sud, tous les commerçants ré ouvrent désormais.

Il convient de les soutenir en retournant les voir et en consommant localement. Profiter de nos commerces alimentaires préférés, se faire plaisir dans les boutiques qui proposent les collections de vêtements d'été, se retrouver sur la terrasse d'un restaurant ou d'un café, le « déconfinement raisonnable » nous le permet à nouveau.

Pour nos entreprises, il faudra être vigilant car certaines sont fragilisées. Un accompagnement personnalisé de chacune d'entre elle est nécessaire. Car c'est aussi l'emploi local qui est en jeu. D'ailleurs, la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi a mis en place une plateforme pour pourvoir les besoins temporaires des entreprises en connectant celles qui sont en recherche de salariés ou en sous-activité et des demandeurs d'emploi.

Notre Ville est un territoire économique à haut potentiel. Il n'y a qu'à observer la vitalité de la création d'entreprise pour s'en rendre compte : près de 600 créations annuelles. Cela peut nous rendre confiant en l'avenir, pour peu que nous sachions être à la hauteur des enjeux de l'après COVID-19.

Philippe MOINE,
Charazède GHAROURI
vaulxcestvous@yahoo.fr

UNION DES VAUDAIS INDÉPENDANTS

Opposition municipale

Rodéos sauvages : en finir avec le laxisme

Vaulx-en-Velin est notre bien le plus précieux. Nos habitants ont chacune et chacun, une histoire avec cette ville. Beaucoup sont nés et ont vécu toute leur vie à Vaulx-en-Velin. Mais beaucoup la quittent à contrecœur. Souvent par dépit et d'autres tristes de voir que la ville ne change pas. Que les mêmes problèmes qui empoisonnent le quotidien de nos habitants perdurent. L'exemple des rodéos sauvages est parlant. C'est le quotidien des vaudais depuis maintenant bien trop longtemps. Les vaudais se sentent pris en otage. Les vaudais ont un sentiment d'impunité. Les vaudais aspirent seulement à vivre en paix. Si les policiers n'agissent pas ce n'est pas de guetté de coeur. Ils ont des ordres.Les rodéos dans la Ville, ils existent parce que l'on veut bien qu'ils existent. La municipalité et le préfet ont décidé que ça devait se passer comme ça. S'ils voulaient vraiment arrêter les rodéos, ils l'auraient fait depuis longtemps. À Lyon, lorsqu'ils ont eu des problèmes similaire au cœur de la Presqu'île bizarrement le préfet trouve les moyens d'agir immédiatement. À Vaulx-en-Velin, non. Les solutions, elles existent. Le Centre de Supervision Urbain qui permet de suivre les rodéos en direct et d'intervenir. Une prévention ciblée permettrait de sensibiliser les jeunes sur les risques et les dangers pour eux et pour les autres. C'est d'abord un choix politique de laisser faire. Les pouvoirs publics tolèrent ses actes pour acheter la paix sociale. Mais la réalité, la seule chose que cela révèle, c'est un échec total de la politique d'accompagnement de nos jeunes dans nos quartiers. À Vaulx-en-Velin, le chômage des moins de 30 ans atteint plus de 40%. Lorsque les pouvoirs publics abandonnent la jeunesse dans la rue avec aucune perspective d'avenir, il ne faut pas s'étonner ensuite d'avoir des comportements de ce type. Tout est lié. Attention, nous n'excusons pas les comportements inacceptables. Nous tentons de comprendre comment nous en sommes arrivé à une situation comme celà. Les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités.

Nordine GASMI,
Mustafa USTA,
Nawelle CHHIB,
Mourad BEN DRISS
et Nadia NEZZAR
uvi.officiel@gmail.com

Cette page comporte les tribunes qui nous sont parvenues.

VAULX-EN-VELIN SE SOUVIENT DE GUY BEDOS (1934-2020)

"IL ÉTAIT BEAU, il était drôle, il était libre et courageux. Comme je suis fier de t'avoir eu pour père. Embrasse Desproges et Dabadie, vu que vous êtes tous au Paradis." C'est avec ces quelques mots que le comédien et réalisateur Nicolas Bedos a annoncé le décès de son père, Guy Bedos, survenu jeudi 28 mai, à l'âge de 85 ans.

Né à Alger, en 1934, Guy Bedos commence sa carrière en 1955 dans Futures vedettes de Marc Allégret, où il tient un tout petit rôle aux côtés de Jean Marais et Brigitte Bardot. Mais il se fait surtout connaître grâce à des sketchs mordants, au début des années 1960. La consécration vient en 1968 avec un seul-en-scène à Bobino, puis des rôles sur grand écran, très souvent devant la caméra d'Yves Robert. Ses plus grands succès : Un éléphant ça trompe énormément (1976) et Nous irons tous au paradis (1977). Il travaille aussi pour Marcel Carné, Jean Renoir, Claude Berri ou Patrice Chéreau. Il se produit également dans de nombreux spectacles, passant au Zénith et triomphant à l'Olympia avec Muriel Robin.

Le comédien avait un lien particulier avec Vaulx-en-Velin : en 1994, ravi de pouvoir *"mêler (ses) convictions et (son) métier"*, Guy Bedos monte et anime une troupe avec des jeunes amateurs vaudais, dénommée Quartier libre. *"Je me souviens du premier jour. Bedos m'a tendu un micro et je suis partie en courant tellement j'avais peur"*, se remémorait Véronique Taborda, dans Vaulx-en-Velin Journal, en mars 2017.

© DR

Réunis au départ pour travailler sur ses sketches les plus connus, les jeunes écrivent rapidement leurs propres textes, *"à partir de leur vie"*, selon l'humoriste. Et de tous les sujets qui stigmatisent leur quartier. L'effet est salvateur. Quartier libre permet de montrer une autre facette des banlieues, de prouver que les jeunes qui en sont issus ne sont pas voués à l'échec ou aux pages faits divers. S'en suit une tournée nationale avec une escale parisienne sur la scène de la Cigale, puis du Palais de Chaillot un an plus tard. Les médias applaudissent. Libération y voit *"un spectacle qui tape juste (...) et décape"*, L'Express, une troupe qui *"va donner des cauchemars au FN"* par sa mixité. Et L'Humanité, des *"comédiens à part entière"*.

"On jouait tous les jours, soulignait Kamel Frahti, dans nos pages, en novembre 2016. *C'était un rythme de vie intensif, entre les représentations, la promotion, les répétitions... Mais grâce à Quartier libre, j'ai trouvé mon exutoire, l'écriture". "Ce que j'en retiens, c'est une super expérience qui n'est pas donnée à tout le monde. Si je n'y avais pas pris part, j'aurais sûrement déconné"*, exprimait, quant à lui, Jacky Forestal, animateur au service Jeunesse. *"Cette aventure a compté dans ma vie. Étant né en Algérie, militant antiraciste, c'est un souvenir très fort, sûrement l'un des plus intenses, à la fois très gai et très triste"*, assurait Guy Bedos, le 10 octobre 2016, en visite à Vaulx-en-Velin, au Pathé Carré de Soie, lors d'une soirée du festival Lumière consacrée à Un éléphant ça trompe énormément.

Maxence Knepper

JE LIS

DES GENS COMME NOUS

LEAH HAGER COHEN

Rundle Junction, État de New York, été 2014. Walter et Bennie Blumenthal s'apprêtent à célébrer le mariage de Clem, leur fille aînée, et de sa petite amie afro-américaine. Si l'orientation sexuelle de leur fille et la couleur de peau de sa promise ne les ont jamais dérangés, ils connaissent d'autres motifs de contrariété. L'heure devrait être à la fête, mais Walter et Bennie ont pris une décision qui pourrait bouleverser leur vie : la maison familiale depuis cinq générations va être mise en vente. Autre point de crispation : l'installation d'une communauté ultra-orthodoxe dans leur village. Pour l'instant, il s'agit d'accueillir les premiers invités. Cinq jours durant, des liens se (re)noueront, des actes antisémites seront commis, des policiers s'inviteront à la noce, une alliance disparaîtra et des secrets, certains dissimulés depuis des décennies, seront percés à jour.
Leah Hager Cohen livre un roman lumineux et résolument contemporain sur ce qui nous sépare ou nous unit, ce joyeux fatras que l'on appelle famille.

> Des gens comme nous
> 320 pages. Actes Sud
> Disponible en e-book et par papier dans les bibliothèques vaudaises

JE JOUE

DICE FORGE

Si le Domaine des dieux vous inspire, Dice forge est fait pour vous : en un nombre de tours limité, vous aurez à triompher de vos adversaires en utilisant à votre guise les grâces des dieux ou leur forge...
Choisissez d'améliorer vos dés en achetant de nouvelles faces ou bien récupérez des cartes puissantes qui vous octroieront les points de gloire dont vous aurez besoin en fin de partie pour être le vainqueur !
Un jeu très agréable, fluide, qui allie stratégie et gestion de ressources.

> De 2 à 4 joueurs
> À partir de 10 ans
> 45 mn

J'ÉCOUTE

OBÉIS !

ICH BIN

Quelque part entre Alan Vega, Infecticide et The Residents, il y a Ich Bin.
La légende raconte que ce groupe corse est né de la rencontre de quatre manutentionnaires d'une usine pétrochimique ayant trouvé des synthétiseurs coréens sur un bateau échoué sur les côtes. Sans doute n'y a-t-il pas grand-chose de vrai là-dedans, mais à l'écoute de l'impeccable réédition d'Obéis !, initialement sorti en 2006, le doute plane. Formidable parodie punk de musique de club, il bringuebale l'auditeur dans des banlieues de cauchemar et des interzones flippées (Industrie Lourde, Méthanol, Body Building, etc.) à coups de textes (parlés) qui ne laissent pas indifférent ("Mon cerveau est mort, gloire à mon corps !" ; "Danger : ordinateur !", etc.). Un disque à nul autre pareil dans l'histoire de la musique française.

> Ich Bin, Obéis !
> Replica Records
> Disponible en streaming : replicarecords57.bandcamp.com/album/ob-is

Fiacre Ambeu

le tablier de sapeur

Finaliste des E-Fashion Awards, ce styliste autodidacte s'amuse avec les formes, les matières et les couleurs, pour créer un vestiaire aussi chic qu'anticonformiste, lointain héritier de celui des sapeurs, qui ont fait de l'élégance un art de vivre.

© Julien Radix

UN PANTALON à rayures noires et blanches, des baskets jaune fluo, un tee-shirt blanc à la coupe ajustée, des lunettes à grosses montures sombres, une silhouette effilée et une élégance désinvolte : Fiacre Ambeu, ancien carrossier-peintre devenu designer, incarne pleinement le style qu'il s'échine à créer depuis 2015. À la tête de sa propre griffe, à laquelle il a donné son prénom, et après quelques essais dans la mode urbaine avec Bossel Ruizz, son ancien label, cet as des ciseaux est bien décidé à se faire un nom dans l'univers feutré des podiums. Même s'il le trouve encore trop peu enclin à la diversité. *"Il arrive, lors de défilés ou de salons, qu'on me prenne pour l'employé qui vient installer le stand*, raconte-t-il. *Certains s'étonnent encore que je puisse être styliste"*.

> ***"Un vêtement réussi, c'est une pièce qui peut être mise tous les jours"***

Né entre Rhône et Saône, il y a 43 ans, ce modéliste a passé une grande partie de son enfance et de son adolescence en Côte d'Ivoire, avant de regagner la région lyonnaise, s'installant à Rillieux-la-Pape, Bron, Caluire-et-Cuire, puis Vaulx-en-Velin. C'est sûrement durant ses années ivoiriennes qu'il a trouvé une part de son souffle créatif. Depuis, il réinvente, à sa manière, le vestiaire de la Sape, réincarnation du dandysme apparue au Congo, dans les années 1970.

Fiacre Ambeu aime jouer avec les mots autant qu'avec les couleurs. Dans l'une de ses collections, le styliste installé chemin du Tabagnon (mais dont l'atelier se situe dans le 6e arrondissement de Lyon) a pris au pied de la lettre l'appellation "sapeur", qui désigne originellement les pionniers de la Légion étrangère. Il a donc habillé l'un de ses modèles du traditionnel képi blanc de ces soldats, et orné un pantalon d'une ribambelle de décorations militaires en tout genre.

"Le style Fiacre, ce sont des pièces à porter", souligne-t-il. C'est d'ailleurs le slogan qu'il a décidé de broder sur ses vestes. *"Un vêtement réussi, c'est une pièce qui peut être mise tous les jours,* détaille l'entrepreneur. *Je ne conçois pas qu'on porte un habit une seule fois, puis qu'on le range dans une armoire. C'est comme pour le prix : un tee-shirt à plusieurs centaines d'euros, fabriqué dans une usine en Chine, quel intérêt ? Quand je crée une tenue, je me dis toujours que si une personne va payer pour l'avoir, chaque détail compte"*.

Un styliste qui ne se défile pas

Son inspiration, Fiacre Ambeu la puise aussi dans la rue et dans la musique - le rap américain, le blues et la deep house principalement. C'est certainement ce qui donne aux looks qu'il fait naître leur modernité. Et pourtant, il aime rappeler : "*tout ce que je présente aujourd'hui, ce sont des trucs auxquels je pense depuis 15 ans ! Je reviens inlassablement à des modèles que je mûris depuis cette époque"*.

Comme les designers qu'il affectionne (Kerby Jean-Raymond, Samuel Ross, Martin Margiela, Chitose Abe, Issey Miyake, Alexander Wang, Phillip Lim et Raf Simons en tête), cet autodidacte, qui a appris les bases de la couture, du patronage et du modélisme sur le tas, aime marier les vêtements décontractés et ceux plus habillés. Les couleurs et le noir et blanc. Sa touche à lui, c'est la transformation perpétuelle, avec un goût prononcé pour les manches rétractables, les empiècements, les tissus réversibles et le double-emploi. *"La mode ne doit pas être ennuyeuse"*, résume-t-il. Pour rompre la monotonie, le styliste joue aussi avec les textures. *"Je ne fais pas de toilage*[1] *et travaille directement la matière. Je passe donc beaucoup de temps à la recherche du tissu parfait. Après, ça va tout seul"*, confie-t-il.

Jusqu'au dernier moment, Fiacre Ambeu a hésité à s'inscrire aux E-Fashion Awards, un concours qui mêle mode, digital et nouvelles technologies, et qui a déjà permis à pas mal de nouveaux talents d'éclore. Son dossier s'est même perdu une première fois. Mais il a bien fait de persévérer, car ses "pièces à porter" ont tapé dans l'œil des organisateurs. Il est le seul candidat de la région Auvergne-Rhône-Alpes à avoir été sélectionné. Les 16 finalistes de cette dixième édition planchent sur le thème un peu cryptique "Happy disruption[2]" et présenteront leurs créations au jury le 10 septembre prochain. Si d'autres doivent déjà crouler sous le poids du stress, le Vaudais ne se met pas la pression. *"Je ne veux pas me rater sur l'achat des tissus, donc je ne me presse pas... En plus, j'aime travailler dans l'urgence"*. Et d'ajouter : *"Je suis parti de zéro. Je n'ai donc rien à perdre et tout à gagner !"*.

Maxence Knepper

(1) travail sur une toile de fond
(2) rupture, innovation radicale

UTILE

- **Hôtel de Ville**
Place de la Nation – Tél : 04 72 04 80 80
- **Palais des sports Jean-Capiévic**
2 rue Hô-Chi-Minh
- **Centre culturel communal Charlie-Chaplin**
Place de la Nation – Tél : 04 72 04 81 18
- **Planétarium**
Place de la Nation – Tél : 04 78 79 50 13
- **MJC**
13 avenue Henri-Barbusse – Tél : 04 72 04 13 89
- **Centre social Georges-Lévy**
Place André-Bollier – Tél : 04 78 80 51 72
- **Centre social Jean-et-Joséphine-Peyri**
Rue Joseph-Blein – Tél : 04 72 37 76 39
- **Centre social du Grand-Vire**
23 rue Jules-Romains – Tél : 04 78 80 73 93
- **Espace Frachon**
3 avenue Maurice-Thorez – Tél : 04 72 04 94 56
- **Espace Carco**
20 rue Robert-Desnos – Tél : 04 78 80 22 61
- **Espace Carmagnole**
8 avenue Bataillon-Carmagnole-Liberté
Tél : 04 72 14 16 60
- **Salle Édith-Piaf**
41 avenue Gabriel-Péri
- **Mairie annexe**
Rue Joseph-Blein – Tél : 04 72 37 53 15
- **Cinéma Les Amphis**
12 rue Pierre-Cot – Tél : 04 78 79 17 29

Petites annonces

Les petites annonces ne pouvant faire l'objet de vérifications systématiques, elles sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

SERVICES

• Aide à domicile avec expérience recherche des heures pour travailler chez des personnes âgées ou dépendantes, sur Vaulx-en-Velin. Tél : 07 58 67 63 30.
• Professeure de maths à la retraite donne cours de maths tous niveaux, à mon domicile. Tarif : 9 euros/h. Tél : 06 42 00 08 84.

MEUBLES / MÉNAGER

• Vds meuble sdb beige Sanijura, 130 x 60 x 60 avec 1 vasque + armoire toilette Sanijura 3 glaces, 130 x 75 x 15. Bon état. Prix : 80 euros. Tél : 06 21 16 69 48.
• Vds table et chaises en chêne avec bahut assorti + bureau marron avec nombreux rangements et tiroirs. Tél : 06 67 48 02 87.
• Vds salon marocain avec 2 banquettes déhoussables + table artisanale, en état. Prix : 300 euros. Vds aussi salle à manger en chêne avec living + table ronde + 4 chaises, en état. Prix : 250 euros. Cause déménagement. Tél : 06 09 17 49 67 ou 04 81 11 69 39.

VÉHICULES ET ACCESSOIRES

• Vds pièces détachées pour Laguna 2 année 2003 : antibrouillard avant Valéo sans ampoule pour 40 euros la paire + 2 feux arrière sur hayon et non sur aile avec platine, ni rayé, ni cassé, ni opaque pour 40 euros + moteur essuie-glace avant en excellent état pour 25 euros + moteur lève-vitre arg. pour 20 euros + pompe de direction assistée Bosch en parfait état pour 30 euros + roue de secours neuve avec jante tôle, 205/55 R16 avec 5 trous, pour 30 euros + rampe injection Bosch pour 40 euros + 3 injecteurs pour 60 euros. Excellent état. Prix fermes. Tél : 06 10 09 05 13 non masqué.

DIVERS

• Vds vêtements pour femme et enfant, tous âges. Tél : 06 81 05 89 74.
• Vds nombreux jouets de 0 à 6 ans + musiques lit + lit à barreaux avec matelas + lits parapluie + livres + puzzles + poussette double avec protection pluie, sac à langer et ombrelle. Tél : 06 67 48 02 87.

ANIMAUX

• Vds joli lapin nain, bien nourri. Prix : 20 euros. Tél : 06 81 05 89 74.

IMMOBILIER VENTE

• Vds appartement T5 de 84 m², au 11 chemin des Barques + garage. Prix : 99 000 euros. Tél : 06 78 52 53 28.

Attention travaux !

Dans le cadre du réaménagement de la rue de la République porté par la Métropole de Lyon, en partenariat avec la Ville de Vaulx-en-Velin, un sens unique a été mis en place au centre du Village. Il sera en vigueur jusqu'à décembre prochain.
La rue de la République, entre les rues Saby et Marcellin, ne peut être empruntée qu'en direction de la rocade. En direction de Lyon, les automobilistes doivent prendre l'avenue Paul-Marcellin. Les lignes de bus C8, 37 et 57 sont déviées par la rue Salvador-Allende, dans un sens uniquement. Plusieurs arrêts ne sont plus desservis et sont reportés sur d'autres, provisoires, matérialisés par un poteau jaune.
Plus d'infos sur ces changements sur le site www.tcl.fr. Pendant cette période, les commerces restent accessibles. Retrouvez le projet du réaménagement de la rue de la République sur le site www.vaulx-en-velin.net.

Permanence du Programme de réussite éducative au Sud

Le Programme de réussite éducative (PRE), c'est une écoute, un soutien, un accompagnement individuel pour les enfants et jeunes de 2 à 18 ans, et leurs parents. C'est aussi une aide individualisée autour des questions éducatives : scolarité, accès aux soins, aux loisirs, à la culture, soutien aux parents...
Dans quel cas solliciter le PRE ? Repli sur soi, isolement, difficultés d'apprentissage, risque de décrochage scolaire, problème de santé, mal-être, besoin d'ouverture sur l'extérieur...
Vous habitez les quartiers Sud (La Balme – Tase – Genas-Chénier) ? Contactez Céline Lemaçon, référente de parcours PRE au 06 10 69 09 90 - clemacon@mairie-vaulxenvelin.fr
Permanence le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 heures à la mairie annexe, 32 rue Alfred de Musset. Tél.: 04 72 37 53 15

Un arrêté pour la zone maraîchère

La Ville de Vaulx-en-Velin et la Métropole ont pris un arrêté pour fermer à la circulation la zone maraîchère jusqu'au 31 décembre. Cela, dans le but de préserver l'activité agricole, et en réponse à la recrudescence des incivilités depuis le début de la crise sanitaire (vitesse excessive, intrusions, voitures incendiées et dépôts sauvages). Ces dernières semaines, le service municipal Cadre de vie a organisé jusqu'à deux passages quotidiens des brigades, collectant, chaque semaine, sept tonnes de déchets en moyenne.
Jusqu'au 31 décembre, des barrières fermeront les accès des chemins du Machet, des Augustins, de Bacon, de Chapolat, du Bois Galland et de Châteauvieux. La circulation restera autorisée aux résidents, aux services publics et aux exploitants agricoles. Il sera cependant toujours possible de rejoindre le point de vente directe des Maraîchers vaudais les mercredis et samedis de 8 à 12 heures et les vendredis de 14 à 18 heures.

▼ Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur :
www.vaulx-en-velin.net

Chasse aux courts

Alors que tant d'événements culturels qui devaient se dérouler ce printemps ou cet été ont dû être annulés, le Festival international du film court francophone de Vaulx-en-Velin a jusqu'à présent eu assez de chance pour passer entre les gouttes. À l'heure actuelle, sa 21e édition, prévue du 15 au 23 janvier 2021, est maintenue et chacun espère que d'ici le début de l'année prochaine, la situation se sera suffisamment améliorée pour permettre la tenue de grands rassemblements tels que celui-ci. En attendant, sa préparation va bon train et le festival a lancé le 20 avril un appel à films. Jusqu'au 31 août, les réalisateurs de films de moins de trente minutes, tournés en français et dans un pays de l'espace francophone, peuvent envoyer leurs œuvres aux programmeurs qui sélectionneront les meilleurs d'entre elles.
Pratique : www.unpoingcestcourt.com

Pour paraître dans le journal du 17 juin, les petites annonces devront parvenir avant le 12 juin en utilisant obligatoirement le coupon prévu à cet effet. Ces petites annonces gratuites sont réservées aux particuliers demeurant sur Vaulx-en-Velin.

Vaulx-en-Velin Journal vous offre la possibilité de faire publier une petite annonce

NOM : ..... Tél. .....

Adresse : .....

.....

Découpez ce coupon, et envoyez-le à l'adresse suivante :
Vaulx-en-Velin journal/Petites Annonces, Hôtel de Ville - Place de la Nation
CS 40002 69518 Vaulx-en-Velin Cedex.

Une aide alimentaire pour les plus précaires

Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, l'État a mis en place une aide alimentaire d'urgence destinée aux personnes en difficulté. Pour en bénéficier, il faut que leurs revenus aient diminué ou soient insuffisants, qu'elles n'aient pas accès à une alimentation de qualité et/ou qu'elles n'aient pas assez de nourriture, qu'elles n'aient pas accès à une autre aide alimentaire et qu'elles ne touchent pas l'aide exceptionnelle de solidarité versée par la CAF/Pôle emploi.
Pour recevoir cette aide, il faut contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) par téléphone au 04 72 04 78 56 ou par e-mail à aidealimentairedispositifetat@mairie-vaulxenvelin.fr.

vaulxenvelin le journal
Hôtel de Ville - CS 40002
69518 Vaulx-en-Velin cedex
Tel : 04 72 04 04 92 - Fax : 04 72 04 85 28
contact@vaulxenvelinlejournal.com

édité par la Ville de Vaulx-en-Velin - **Diffusion :** 21 500 exemplaires - **Directrice de la publication :** Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin - **Rédacteur en chef :** Maxence Knepper - **Rédaction :** Rochdi Chaabnia - Romain Vallet - **Pigiste :** Théo Chapuis - **Collaboration spéciale :** Pierre Boggio - **Photos :** Laurent Cerino (sauf archives et mentions spéciales) - **PAO :** Pôle image (Ville de Vaulx-en-Velin) - **Réalisation** : Public Imprim®, BP 553, 69637 Vénissieux cedex - **Impression :** IPS - Zone Industrielle Les Communaux - Rue du Loure - 01600 REYRIEUX - N° ISSN : 2106-7813 - *Exemplaire gratuit, ne peut être vendu.*

EN BREF

Prochain Conseil municipal jeudi 11 juin
Les élus vaudais se réuniront jeudi 11 juin, à 19 heures, pour une séance du Conseil municipal qui se déroulera en présentiel au Centre culturel communal Charlie-Chaplin, mais à huis clos, afin de respecter les consignes sanitaires. L'ensemble des débats sera comme toujours accessible au public, en direct, sur le site de la Ville : www.vaulx-en-velin.net.

Marchés : port du masque obligatoire
Un arrêté municipal va être pris pour rendre le port du masque obligatoire dans l'enceinte des marchés vaudais, afin de rendre optimales les conditions de sécurité, notamment pour les séniors.

La Maison pour agir is back !
La structure, située 13 chemin de la Ferme, accueille à nouveau les Vaudais. Pour le moment, les permanences se tiennent sur rendez-vous. Les équipes restent également disponibles par téléphone et e-mail (06 49 59 14 59 / lucie.rameau@anciela.info). En attendant la reprise de leur atelier, les tricoteuses de la Maison pour agir lancent un appel à volontaires pour préparer des écharpes, gants et bonnets qui seront distribués l'hiver prochain. L'association se charge de mettre la laine à disposition.

Les 5C continuent de diffuser la culture en ligne
Le Centre culturel Charlie-Chaplin vient de lancer #Les5Cautrement sur sa page Facebook et son site internet (www.centrecharliechaplin.com), qui fait suite au dispositif #Les5Confinés. L'objectif est de partager, deux fois par semaine, les mercredis et vendredis, des initiatives artistiques et de valoriser ceux et celles qui font vivre la création. Et ce, en attendant de pouvoir proposer à nouveau des spectacles en chair et en os !

PHASE DE DÉCONFINEMENT

REPRISE DE L'ACTIVITÉ

2e DISTRIBUTION DE MASQUES A TOUS LES VAUDAIS

Ailleurs dans la métropole...

Au poil de pinceau près...

© DR

S'il faudra patienter jusqu'au 22 juin pour la réouverture du Musée des Beaux-Arts de Lyon, d'ici-là, il est fortement recommandé de s'émerveiller sur son site, remis à neuf au mois de février. Son partenariat avec Google Arts & Culture permet aux visiteurs 2.0 un accès aux œuvres dynamique, des contenus enrichis, quatre visites virtuelles et treize parcours thématiques autour des œuvres avec du contenu enrichi de texte et d'audio et même un jeu des sept erreurs particulièrement épineux ! "*Le public en redemande : la fréquentation de nos parcours en ligne a doublé en mars et triplé en avril*", indique Guillemette Naessens, responsable de la communication. Plus impressionnante encore, la technologie de la photographie en gigapixel permet de scruter une cinquantaine de toiles au poil de pinceau près. Bluffant.

▼ www.mba-lyon.fr/fr, onglet "Collections", puis "Œuvres en gigapixel".

Le Grand Parc, tout naturellement

Le Grand Parc n'est pas seulement une zone de loisirs et de détente, c'est aussi une aire protégée abritant de nombreuses espèces végétales et animales que ses visiteurs doivent respecter.

"LA NATURE REPREND SES DROITS !" Combien de fois durant le confinement a-t-on entendu cette phrase, illustrée par des images de dauphins nageant dans les ports de Sardaigne, de puma déambulant dans les rues de Santiago du Chili ou de sangliers envahissant Berlin ? Plus près de nous, au Grand Parc, la nature n'a pas eu à reprendre ce qu'elle n'avait jamais perdu. Le poumon vert de Vaulx-en-Velin abrite en effet plus de 1 500 espèces animales et végétales (parmi lesquelles 800 plantes et 230 oiseaux), dont 300 protégées. S'étendant sur plus de 2 200 hectares, le deuxième parc métropolitain d'Europe par sa superficie forme une véritable mosaïque d'habitats terrestres et aquatiques : 400 hectares de plans d'eau, 800 hectares de forêts gérées durablement, 500 hectares de terres agricoles, 100 hectares de prairies naturelles... Tous sont peuplés annuellement ou pour une courte période, ce qui rend impossible de donner un chiffre exact des espèces qui y vivent. Ce qui est certain, en revanche, c'est que le Parc bénéficie d'une vigilance particulière en matière de protection de la biodiversité : en effet, il fait partie d'un site Natura 2000 plus grand encore (2 849 hectares) et le lac des Eaux bleues est classé Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff).

Côte flore, le Grand Parc est renommé, par exemple, pour la beauté de ses anémones et surtout de ses orchidées sauvages (orchis militaire, singe, pyramidal, bouc, bourdon ou moucheron, chacun tirant son nom de sa forme particulière), fragiles et rares. Côté faune, il comprend bien évidemment de nombreuses espèces sauvages, mais aussi, de façon peut-être plus inattendue, des espèces domestiques menacées. C'est le cas par exemple des vaches bretonnes à pies noires et des chèvres du Massif central, introduites dans le Parc respectivement en 1992 et 2012. Ces espèces brouteuses participent à l'entretien des espaces naturels. Un domaine dans lequel les équipes du Grand Parc ont un temps d'avance puisqu'elles n'ont pas attendu l'interdiction des traitement chimiques pour privilégier des méthodes plus respectueuses de la biodiversité. Pour lutter contre la prolifération de la chenille processionnaire du pin, par exemple, elles ont installé des éco-pièges mais aussi, en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux, des nichoirs à mésange, un prédateur naturel de cet insecte parasite qui provoque de dangereuses allergies.

© Y.Thonnérieux

C'est aussi avec des méthodes écologiques que sont combattues les espèces végétales invasives, telles que la renouée du Japon, dépourvue de prédateurs locaux, ou l'ambroisie, plante hautement allergisante.

La protection de la biodiversité est prise en charge par les animateurs Natura 2000, mais aussi par des bénévoles qui participent régulièrement à des activités telles que la plantation de boutures pour les castors ou le désherbage d'îlots de galets prisés par la sterne pierregarin pour y nicher.

Au cœur du Parc, l'Iloz, qui a rouvert lundi 1er juin, a précisément pour fonction de sensibiliser les visiteurs à la protection de l'environnement. Il propose ainsi régulièrement des visites de l'habitat naturel du castor, dont la population est en hausse depuis quelques années. Au coucher du soleil, on peut alors espérer apercevoir cet animal-totem du Grand Parc. Succès garanti auprès des petits comme des grands !

Romain Vallet

Pratique : inscription aux événements de l'Iloz sur www.grand-parc.fr/agenda/inscription

Les règles à respecter

Lorsque l'on visite le Grand Parc, aucune plante ne doit être prélevée, aucun arbre dégradé. Il est interdit de nourrir ou déranger les animaux et les chiens doivent être tenus en laisse. Aucun véhicule motorisé ne doit rouler en dehors des routes réservées. D'ailleurs, l'accès au parc en modes doux est à privilégier quand cela est possible.

Aucun bateau, kayak ou paddle ne doit débarquer sur les îles, afin de ne pas déranger la nidification des oiseaux. Il est évidemment interdit de jeter ses déchets dans la nature. De nombreuses poubelles sont installées sur l'ensemble du site.

Après plusieurs mois d'interdiction, l'accès aux plages est en préparation et la baignade devrait être rouverte prochainement. Il est indispensable de respecter les zones surveillées, non seulement pour éviter les noyades, mais aussi pour ne pas déranger des espèces craintives qui peuvent abandonner leurs nids ou leurs huttes en cas de trop grande proximité avec les humains.

© Y.Thonnérieux

© DR

© DR